Séance du 15 juin 2010

Présents :Mme et MM.Wies, Ginter, Weiler, Gratia, Kirpach, Glodt.

Excusés : Mme et MM.Kettel, Dos Santos Mendes et Clemen.

1. Dans le cadre de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, la Commune aurait dû présenter conjointement avec également un nouveau règlement sur les bâtisses jusqu'au 8 août 2010 au plus tard. Comme le nouveau **règlement** ne sera pas prêt pour cette date, le conseil communal demande au Ministre de l'Intérieur une prorogation du délai d'un an.

2. Le conseil communal émet un **avis favorable** relatif à la demande de la commune allemande d'Irrel pour entrer au syndicat SIDEN avec la localité de Wallendorf.

3. Enfin, il attribue **les subsides** suivants aux associations sportives afin de les récompenser pour leurs mérites pendant la saison sportive écoulée :

BBC Arantia	200 €
DT Fiels	200 €
Cercle Pédestre	100 €
AS Rupensia-Lusitanos	200 €
Taek-Wondo	100 €.